

PARI SUR L'AVENIR

# saint-quentin- en-yvelines ville nouvelle

1965 : la « loi Boscher » (du nom de son initiateur, président du conseil d'administration du District de la Région parisienne) consacre la création des villes nouvelles françaises.

1975 : la CNCA détermine quels seront les services basés à Saint-Quentin-en-Yvelines, ville nouvelle.

Sait-on bien, cependant, ce qu'est une ville nouvelle ? CNCA-*Informations* présente, sous l'aspect de l'urbanisme, la ville nouvelle d'accueil de la Caisse Nationale.

## POURQUOI UNE VILLE NOUVELLE ?

Les premières expériences de villes nouvelles ont vu le jour en 1946, en Angleterre (dans la ceinture londonienne) et dans les pays scandinaves. Les urbanistes français s'en sont inspirés lorsqu'il s'est agi de répondre à la question : comment éviter l'anarchie urbaine et organiser la vie des citoyens de façon satisfaisante pour que la croissance urbaine, puisqu'elle existe, soit enfin reconnue comme un service et non plus comme une contrainte ?

Les villes nouvelles françaises, qui portent tous les espoirs de l'Administration — « Les villes nouvelles sont la seule alternative possible au développement de l'urbanisation » déclarait M. Doublet en 1970 — ont *trois objectifs* : regrouper dans un même ensemble les activités de logement, d'emploi et de loisirs en facilitant les communications ; s'intégrer dans un cadre urbain existant ; substituer à la « ville en miettes » un cadre de vie agréable avec un mélange des fonctions urbaines : logements, commerces, bureaux, loisirs, etc.

Il existe neuf villes nouvelles, dont cinq sont situées en région parisienne : Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines. Les quatre autres se développent à proximité des grandes métropoles régionales : Lille (Lille-Est), Rouen (Le Vaudreuil), Lyon (L'Isle-d'Abeau), Marseille (Etang de Berre, Fos-sur-Mer).

## POURQUOI SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ?

La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est appelée à constituer un des pôles importants de la région parisienne, et doit canaliser l'urbanisation qui, depuis quinze ans, n'a cessé de progresser dans l'ouest de cette région et qui s'est déjà installée aux bords mêmes du périmètre de la ville nouvelle (Versailles, Bois-d'Arcy, Vélizy...).

### Les contraintes

Dès le départ, il s'est agi de définir la vocation particulière de la cité future, à mi-chemin entre une autonomie utopique et une complète dépendance de Paris. Cette vocation devait encore tenir compte de la proximité de Versailles, ville éminemment historique à côté de la ville nouvelle, deux unités urbaines faites pour se compléter l'une l'autre.

Une donnée particulière militait en faveur de l'implantation de la ville nouvelle sur le plateau de Trappes-Saclay : la relative facilité des transports. La zone d'aménagement est en effet, dans sa partie ouest, desservie par l'une des rares lignes de chemin de fer de banlieue qui ne soit pas saturée : Paris-Montparnasse-Rambouillet. De plus, le site bénéficie

de la présence de l'autoroute de l'Ouest, même si les conditions de circulation n'y sont pas si faciles.

Le plateau de Trappes, qui s'étend sur deux départements, les Yvelines et l'Essonne, a donc été choisi pour coordonner l'extension urbaine de l'ouest de la capitale. Saint-Quentin-en-Yvelines a, dès le début, bénéficié d'un parti pris d'aménagement : à l'encontre des autres villes nouvelles, l'urbanisation s'effectuera à la fois dans un noyau central et dans des bourgades périphériques qui en seront séparées par des « coupures vertes ».

La raison de ce choix vient des contraintes — ou plutôt des possibilités — du site :

- *des communes anciennes* : la ville nouvelle, dont la superficie atteint 7,500 hectares, comprend onze communes : Bois-d'Arcy, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Trappes, La Verrière et Voisins-le-Bretonneux. Certaines d'entre elles : Magny-les-Hameaux, Voisins et Montigny-le-Bretonneux ont une personnalité, un caractère propre qu'il importe de préserver, pour que la diversité règne au sein de la ville nouvelle et qu'y soit évité le gigantisme impersonnel.

- *des divisions naturelles* : les espaces boisés y sont nombreux : bois de Sainte-Appoline, Trappes, Champ-Garnier, Bois-d'Arcy, Versailles, Maurepas ; les vallées y sont profondes : Bièvre, Méranthaise et Rhodon, ponctuées des étangs des Nôes, du Val-d'Or, de Saint-Quentin.

- *des aménagements apportés par l'homme* : la route nationale n° 10, la voie ferrée de Paris à Rambouillet, l'aérodrome de Toussus-le-Noble et le Centre d'études nucléaires de Saclay.

## LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT DE LA VILLE FUTURE :

### Eviter une accumulation ininterrompue de bâtiments

Les aménageurs ont donc voulu faire de Saint-Quentin-en-Yvelines le contraire d'une accumulation ininterrompue de bâtiments sur des dizaines de kilomètres. Le résultat sera-t-il à la mesure des espérances ? D'ores et déjà, les résultats acquis depuis sept ans font de Saint-Quentin la ville nouvelle la plus avancée quant à la population et à l'importance des investissements engagés.

### Population et logements

L'aménagement urbain proprement dit devait compléter, avec la présence d'opérations antérieures, d'origine privée, la coordination nécessaire entre la construction du centre principal et des centres de quartier, et la nécessité d'éviter une trop grande dispersion des investissements.

Actuellement, le quartier d'Elancourt-Maurepas est le plus avancé. Il est suivi par celui de la plaine de Neauphle, le centre de Saint-Quentin, sa gare et son centre commercial.

Avant 1980, 50.000 logements sont prévus, dont un tiers de maisons individuelles, 30 % de logements

sociaux locatifs (H.L.M.), 65 % de logements en copropriété aidés par l'Etat et 5 % dits de « standing ».

A terme, ce sont 85.000 unités qui seront implantées. La population présente est déjà de 95.000 habitants, et elle est très jeune : la quasi-totalité des ménages ont entre 25 et 45 ans.

### L'emploi

Les entreprises doivent accompagner au plus près les logements si l'on veut répondre à un des objectifs principaux de la ville nouvelle : réduire les migrations quotidiennes habitat-travail et fixer la population sur place. C'est pourquoi un gros effort a été fait en ce domaine : 220 hectares sont déjà aménagés à Trappes, 160 à Coignières et Maurepas, 650 vont bientôt l'être. Fin 1975, la ville nouvelle comptait 31.000 emplois dont 20.000 pour les services et les bureaux. Il est prévu de doubler ce chiffre d'ici à 1980, grâce à la proximité de la voie ferrée et des routes et aux avantages accordés aux entreprises (suppression de la redevance perçue ailleurs pour installer ateliers et bureaux).

### Les équipements publics de service

Commencés dans l'ouest de la ville nouvelle, les travaux d'assainissement se poursuivent maintenant dans les autres quartiers. Sont déjà réalisés : trois stations d'épuration (Elancourt, Maurepas, La Mimaie), 40 kilomètres de collecteurs d'eaux usées, 29 hectares de bassins régulateurs des eaux d'orage, 13 kilomètres de lignes de desserte d'électricité et 5 kilomètres de gaz, deux centraux téléphoniques à Trappes et Guyancourt.

### Les transports

Dans le cadre de la ville nouvelle, un déplacement ne doit pas être une corvée. L'importance des transports y a donc été reconnue, aussi bien dans le choix du site que dans la création des réseaux futurs. Existait déjà : l'autoroute A 12 vers Rouen et Paris, l'autoroute F 18 vers Chartres, Orléans, la Loire. Dans l'avenir, un prolongement de l'autoroute B 12 atteindra également Saint-Quentin.

Le projet le plus ambitieux est sans doute le report du terminus S.N.C.F. actuel de Versailles au cœur même de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui permettra une liaison directe tous les quarts d'heure, mettant Paris à vingt minutes. En outre, à l'intérieur de la ville nouvelle sera tissé un réseau de voies de liaison avec transports en commun de surface, nettement séparé des cheminements d'allées réservées aux piétons et bordées de plantations dans les différents quartiers.

### Les constructions publiques

Les premières réalisations ont été entreprises dans les domaines scolaires, sportifs et socio-éducatifs. Depuis 1970, 116 classes maternelles, 253 classes primaires, 4 collèges d'enseignement secondaire, un collège d'enseignement technique et un lycée ont été financés.

Les équipements sportifs sont les plus spectaculaires : cinq gymnases et halls de sport, deux piscines (dont celle de Maurepas), une base de loisirs sur l'étang de Saint-Quentin.

Il faut citer également : un dispensaire polyvalent en construction à Trappes, un centre administratif à Elancourt. Dans le cadre des activités socio-culturelles, la « Maison pour tous » (Elancourt) rassemble une maison des jeunes, un centre social et un foyer de personnes âgées. Elle comprend une salle de spectacles polyvalente de 700 à 1.100 places, une école de musique équipée d'un auditorium de 200 places, et un restaurant. Différents foyers, pour personnes âgées et travailleurs immigrants, doivent compléter cet ensemble.

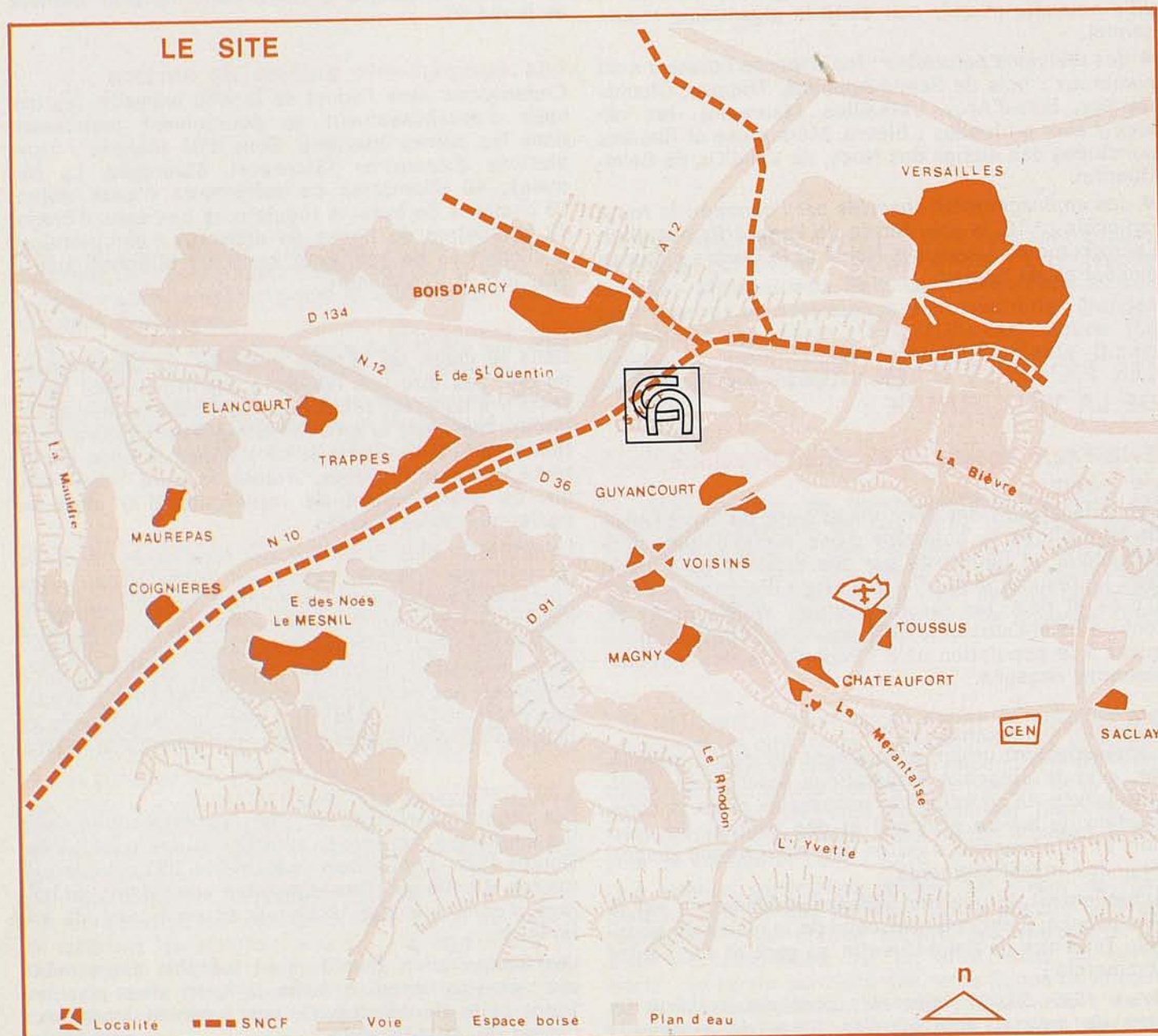
### Les espaces verts

Les bois et forêts sont très importants dans le périmètre de la ville nouvelle. « Les arbres sont sacrés » : le but est d'acquérir et d'ouvrir au public des massifs boisés de qualité. Trois cents hectares sont déjà entrés dans le domaine public : bois de Maurepas, de Trappes, vallée de la Mérentaise. L'acquisition de « coupures vertes » (coulée de la Villedieu), destinées à séparer les différentes bourgades, l'établissement des « zones d'équilibre naturel », qui maintien-

nent les champs et les cultures dans les secteurs ruraux, devraient éviter l'aspect de « banlieue » à la ville nouvelle.

Saint-Quentin-en-Yvelines est en croissance rapide. Celle-ci sera-t-elle trop rapide pour faire de l'ensemble prévu d'équipements, d'entreprises et de logements, une ville véritable, avec sa personnalité, son animation, ses caractéristiques propres ? C'est là le principal écueil à éviter, comme d'ailleurs dans toutes les villes nouvelles, construites à partir de rien ou peu de choses. Pourtant, *au cours des siècles*, en France et dans le monde, *de nombreuses cités ont été édifiées de toutes pièces* : Richelieu, Madrid, Brasilia, Chandigarh. Leur situation présente prouve que l'individualité s'acquiert avec le temps. En tout état de cause, *la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines sera ce qu'en feront ses habitants* : l'âge et le dynamisme des nouveaux résidents laissent bien augurer de l'avenir.

C. DECOMBE.



Extrait du Bulletin d'Information Départemental, novembre 1975.